#### GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE PSY SUD PARIS



### **NOTE DE SERVICE N° 213-2022**

Index: JFD/SG/SR

Date: 10/11/22



•	<b>Objet :</b> Epreuves de présélection organisées par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud pour bénéficier du financement des études promotionnelles à la I.F.C.S.	Date de fin d'affichage:  13/03/2023
	Destinataires : Cadre supérieur(e) de santé et Responsable de service	Rédacteur : DRH/Formation     continue /Direction des soins

Afin d'être admis au cycle préparatoire du concours et bénéficier du financement des études promotionnelles pour préparer le diplôme de cadre de santé, les professionnels concernés doivent se présenter aux épreuves de présélection organisées par le groupe hospitalier Paul Guiraud.

La présélection pour la préparation au concours d'entrée des Instituts de Formation de Cadres de Santé aura lieu entre le 11 avril et le 20 avril 2023 dans les locaux de la formation continue.

Je vous invite à demander aux candidats potentiels d'adresser les documents suivants en quatre exemplaires :

- Un dossier de présélection en quatre exemplaires comportant
- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae
- Un projet d'évolution professionnelle de 4 à 10 pages
- Un avis formalisé par l'encadrement sur le projet d'évolution professionnelle du candidat

Au service de la formation continue avant le 13 mars 2023 à 16 heures dernier délai

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-François DUTHEIL

**GH Paul Guiraud** 

www.gh-pauiguiraud.fr
54, avenue de la République BP 20065
94806 Villejuif Cedex
\$ 01 42 11 70 00

# **ANNEXE 1: LES EPREUVES DE PRE-SELECTION**

### La composition du jury de présélection :

- Le directeur Adjoint chargé des ressources humaines et des affaires sociales
- La coordonnatrice générale des soins
- La directrice des institutions de formation initiale
- Un(e) cadre supérieur(e)

## Les épreuves de présélection sont au nombre de deux, à savoir :

1- L'examen par le jury de présélection des dossiers produits par les candidats, noté sur 10 points

Concernant la présentation du projet d'évolution professionnelle, la Direction des soins et/ou la formation continue, vous proposent une aide méthodologique pour élaborer votre projet.

PRESENTATION DU DOCUMENT ECRIT 10 POINTS						
Le curriculum Vitae	Diversité et richesse des expériences professionnelles et des formations Les points essentiels sont mentionnés  La conception de la fonction de cadre de santé est pertinente et en lien avec le contexte d'exercice Les Perspectives professionnelles sont identifiées L'Identification des points forts et des points à améliorer est pertinente		2 points			
Le projet d'évolution professionnelle			5 points			
Forme du document écrit	Les capacités rédactionnelles	Analyse - Synthèse Orthographe - syntaxe	3 points			

2- Une épreuve orale d'une durée de trente minutes, consistant en un exposé du projet d'évolution professionnelle, suivi d'échanges avec les membres du jury, notée sur 20 points.

	PRESENTATION ORALE SUR 20 POINTS	
Présentation du projet évolution professionnelle	Capacité à synthétiser l'analyse de son parcours professionnel	4 points
10 minutes	L'analyse du parcours professionnel est cohérente avec le projet professionnel	4 points
	Respecte le temps imparti	1 point
CHENCHE STATE		
Réponses aux questions posées par le jury	Les réponses sont adaptées aux questions posées par le jury	4 points
20 minutes	Les arguments sont pertinents au cours des échanges	4 points
	Maitrise de l'expression orale et du vocabulaire professionnel	3 points

<u>La grille d'évaluation</u> est utilisée par les membres du jury. Elle comporte des critères qui permettent de préciser les attentes et exigences attendues. Chaque membre du jury évalue la prestation du candidat, ensuite ils se concertent sur les appréciations et la note à attribuer.

